

E. Rapport financier



Nous en sommes, en cette année 2024, au quatrième bilan financier de la CPTS Mulhouse Agglomération. Le temps de la maturité...

Il faut bien admettre que nous nous trouvons confrontés, au fil des bilans successifs, à une complexité croissante dans la tenue de la comptabilité. Complexité liée à l'élaboration de projets de plus en plus ambitieux, nécessitant des montages financiers élaborés et un suivi affiné de la trésorerie.

L'exemple le plus patent de cette complexité réside dans le suivi budgétaire du projet d'Unité Mobile permettant l'action "M ta Santé". Ce projet, ayant nécessité l'achat par la CPTS en propre, d'une semi-remorque et d'un mammographe, entraîne la gestion de devis et factures multiples, de nombreuses écritures d'immobilisations, la production de dossiers de demandes de financement ardues, un suivi de la trésorerie de tous les instants, une saisie analytique précise des charges pour justifier de l'utilisation des sommes auprès des financeurs, et tant d'autres...

À cela, s'ajoutent le suivi d'autres dossiers à financements hors ACI (Obésité Infantile, Maison de Santé CASAM, etc...), la vérification de l'utilisation des financements ACI conformément au budget prévisionnel, la gestion RH du personnel comprenant à présent 6 salariées, etc...

Certes, le Trésorier bénéficie largement du soutien du cabinet d'expertise comptable dans l'accomplissement de ses tâches, mais force est néanmoins de reconnaître qu'en l'absence de poste de comptable interne, les fonctions de Trésorier au sein de notre association nécessitent une bonne connaissance des mécanismes comptables, une expérience solide dans ce type de fonctions et une disponibilité temporelle importante.

Dans mes fonctions de Trésorier, je me sens également fortement soutenu par l'ensemble de l'équipe administrative, à laquelle je tiens particulièrement à témoigner ma gratitude. C'est cette équipe qui rend possible la gestion des dossiers complexes de demandes de financements et qui sait les faire aboutir.

Nos partenaires financeurs reconnaissent d'ailleurs, à la fois la qualité des dossiers présentés, et la très bonne tenue de notre comptabilité, puisqu'ils nous font confiance en nous octroyant des subventions d'un montant souvent conséquent.

Pour ce qui concerne plus précisément le bilan comptable 2024, bien évidemment les écritures ne sont pas encore consolidées à la date d'écriture du présent rapport d'activité. Comme habituellement, l'ensemble des données comptables sera mis à disposition des membres à l'occasion de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes programmée au mois de juin 2025.

Pour l'heure, nous pouvons néanmoins déjà indiquer trois grandes tendances :

- déjà évoqué supra, le bilan comportera des dépenses d'investissement particulièrement élevées, liées à l'achat du matériel de l'Unité Mobile,
- le bilan prévisionnel sera globalement respecté de manière assez précise, notamment pour ce qui concerne les charges de fonctionnement "de base",
- les charges d'honoraires des professionnels de santé ("ICPA") seront probablement en nette augmentation, ce qui, à mon sens, est une bonne nouvelle, puisque témoignant de l'intensité des travaux au sein de la CPTS et de l'engagement de plus en plus important des professionnels de santé.

Le bilan 2024 devrait également, malgré ces charges en augmentation, dégager à nouveau un résultat excédentaire, témoignant de la gestion rigoureuse que nous appliquons, le Président et moi-même, et augurant de la possibilité de poursuivre nos ambitions élevées au service de la santé dans notre territoire.